

Loi du 5 Avril 1884 - Article 56

DEPARTEMENT
DES
ALPES-MARITIMES

EXTRAIT

du Registre des Délibérations du Comité du

SYNDICAT MIXTE ECOLE DEPARTEMENTALE DE MUSIQUE DES AM

Séance du 15 MAI 2006

Objet :
Rentrée
Scolaire 06/07

L'an deux mille six et le quinze mai à dix sept
heures trente

Le Comité Syndical du Syndicat Mixte, s'est réuni au
nombre prescrit par le règlement, dans le lieu
habituel de ses séances, sous la présidence de
Monsieur Jean THAON

0605/06

Présents ou représentés :

MM. THAON, ALUNNI, BALDINI, CLARY, CONDOMITTI, ESTROSI,
FALIBOIS, FRANCO, FRERE, GILLY, GINESY, MANFREDI,
MANGIAPAN, MARY, VELAY.
MME. ALLAVENA, BRUN, FORESTIER, PASTOR, RENAUDO, ROUQUIER,
STEFANI.

Le Président donne lecture des dossiers importants relatifs à la
rentrée scolaire 2006-2007 de l'Ecole Départementale de Musique :

- disciplines instrumentales ouvertes,
- planning des réunions de rentrée parents-professeurs,
- programmation pédagogique,
- nouvelle fiche d'inscription,

Certains de ces documents seront diffusés aux élèves afin qu'ils
soient tous en possession des informations nécessaires à leur future
inscription.

Où l'exposé du Président, et après en avoir délibéré, le Comité :

- approuve les dossiers ci-joints concernant la rentrée scolaire
2006-2007.

Ainsi fait, les jour, mois et an que dessus.

Ont signé au registre tous les Membres présents.
Pour extrait certifié conforme au registre,

Le Président,
Jean THAON

